

Bordeaux, le 17 novembre 2025

**The Exploration Company**  
14 rue Marcel Issartier  
33700 Mérignac

**Pôle Consultations et Procédures Environnementales**

Affaire suivie par : Pierre ROUSTIT  
Adjoint au Responsable de Pôle  
Tél : 05 47 30 53 34  
pierre.roustit@gironde.gouv.fr

**Objet :** Recevabilité dossier d'autorisation environnementale et organisation consultation publique

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé le 30 juillet 2025 auprès du guichet unique numérique de l'environnement (plateforme dématérialisée GUNenv) un dossier de demande d'autorisation environnementale (DAENV) concernant une installation de bancs d'essais de moteurs-fusées et ses équipements annexes, située dans le territoire de la commune de Mérignac, pour lequel un accusé de réception vous a été délivré le jour même.

Pour rappel, les autorisations sollicitées sont :

- Autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;
- Dérogation aux interdictions édictées pour la conservation de sites d'intérêt géologique, d'habitats naturels, d'espèces animales non domestiques ou végétales non cultivées et de leurs habitats en application du 4<sup>e</sup> du I de l'article L.411-2 ;

Après vérification par les services de la DREAL, il ressort que votre dossier est complet et régulier conformément aux articles R.181-12 à R.181-15, D.181-15-1 à D.181-15-12 du Code de l'environnement.

**Je vous informe par la présente du lancement de la phase parallélisée d'examen et de consultation du dossier conformément à l'article R.181-17 du code de l'environnement.** Ces dispositions sont mises en œuvre en application de la loi n°2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte. Par ailleurs, je vous précise que des demandes d'informations complémentaires pourront être sollicitées au cours de la phase d'examen.

Je vous invite à prendre contact sans délai avec le Service des Procédures Environnementales et Utilité Publique de la DDTM de la Gironde ([ddtm-spe@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe@gironde.gouv.fr)), afin d'organiser la phase de consultation du public.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le Préfet et par délégation,**

Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,  
Pour la Cheffe du Service Procédures Environnementales  
et Utilité Publique,  
L'adjoint au Responsable de Pôle



**Pierre ROUSTIT**

copie: UD33